



LES RDV TÉLÉPHONIQUE URBANISME ET PAYSAGE Automne 2019

Sur la base d'un support pédagogique qui vous sera transmis en amont, ces réunions téléphoniques proposeront des temps d'échanges afin d'enrichir vos démarches en cours ou d'anticiper celles qui vont débiter dans le prochain mandat. Ces réunions s'adressent aux élus et aux techniciens des collectivités.

Un numéro de téléphone vous sera transmis après inscription en ligne sur <https://www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils> (rubrique Journées thématiques et téléconférences)

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

> MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019
DE 11H À 12H30

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permettent de préciser des orientations par site ou secteur, selon les besoins. Elles constituent un véritable outil d'anticipation et de négociation pour encadrer l'urbanisme opérationnel et prennent de plus en plus d'importance dans les PLUi.

- Quelles OAP : thématiques, patrimoniales, sectorielles ?
Sur quel périmètre ? Jusqu'à quel niveau de précision ?
- Comment privilégier et exprimer une approche qualitative, spatiale, paysagère, urbaine et environnementale ?

Les échanges seront illustrés par plusieurs retours d'expériences donnant à voir le champ des possibles. ■

L'ÉLABORATION D'UN PLUI FACILITÉE ET ENRICHIE GRÂCE AU PAYSAGE : COMMUNAUTÉ DU PAYS DE MORMAL (59)

> MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2019
DE 16H À 17H30

Parce qu'il traite du cadre de vie et qu'il s'appuie sur des expériences sensibles, le paysage permet une appropriation du PLUi plus aisée par les élus, et peut même aider à organiser la gouvernance du PLUi.

Les « balades paysagères », permettent à toutes et tous de mieux connaître les communes voisines et rendent la réflexion sur les enjeux moins abstraite. C'est aussi l'occasion pour les élus de nourrir le projet en repérant les éléments de paysage à protéger ou valoriser.

C'est la démarche qu'a conduite la communauté de communes du Pays de Mormal (53 communes, 48 000 habitants), dans le cadre de son PLUi initié en 2015, avec l'appui du PNR de l'Avesnois.

- Que peut apporter une démarche paysagère pour un PLUi ?
- Comment l'identification d'ensembles paysagers distincts permet de s'affranchir des limites administratives et faciliter le dialogue entre élus ?
- Quelles contributions le paysage peut-il apporter au contenu du PLUi, notamment le PADD et les OAP ?

Les équipes qui ont conduit la démarche témoigneront de leur expérience et répondront à vos questions. ■

RÈGLEMENT ET PAYSAGE

> JEUDI 10 OCTOBRE
DE 11H À 12H30

Si les objectifs de qualité paysagère peuvent se traduire dans le PADD du PLUi, comment décliner ces orientations stratégiques dans le règlement et faciliter leur mise en œuvre opérationnelle ?

Formes urbaines préservées ou permises, éléments structurants du paysage protégés ou non, imbrication des tissus urbains aux espaces naturels, traitement des entrées de ville, générosité et qualité des espaces publics, patrimoines naturels à préserver et cônes de vues... plusieurs outils se déclinent dans le règlement pour donner ou redonner toute sa place aux paysages, à la qualité et à la singularité des lieux urbains et ruraux.

Plusieurs cas pratiques vous seront présentés pour illustrer les leviers utilisés par les territoires dans leur démarche de PLUi. ■

FAIRE ÉVOLUER LE SCOT PAR LE PAYSAGE DANS LE GRAND DOUAISSIS (59)

> MERCREDI 16 OCTOBRE 2019
DE 11H À 12H30

Le paysage permet d'aborder le territoire de façon plus pédagogique que par le simple prisme technique de l'urbanisme, à la fois pour les élus et la population ; il offre des perspectives riches et variées en matière de conduite de la démarche de planification, d'orientations stratégiques, de plan d'actions. La définition d'ensembles paysagers constitue un point d'appui pour structurer l'approche de l'espace intercommunal et prendre en compte sa diversité.

Le Syndicat mixte du SCOT du Grand Douaisis a saisi cette opportunité de démarche paysagère, via un Plan de paysage qui s'est avéré tout à fait enrichissant pour la révision de son schéma de cohérence territoriale, et ce dans toutes ses composantes (rapport de présentation, PADD, DOO).

- Comment intéresser le grand public au Scot par le paysage ?
- Comment articuler projet stratégique du territoire et paysage ?
- Quels objectifs opérationnels de qualité paysagère intégrer dans le SCOT ?

L'équipe du SCOT du Grand Douaisis (2 EPCI, 55 communes, 221 500 habitants) partagera son expérience avec des collectivités déjà engagées ou en réflexion. ■

LA CONCERTATION DANS LE PLUI : TÉMOIGNAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAW (68)

> MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019
DE 10H À 11H30

Les territoires innovent de plus en plus pour mobiliser les habitants et les acteurs locaux tout au long de la démarche d'élaboration de leur PLUi. La communauté de communes du Sundgau, et plus particulièrement le secteur d'Ilfurth qui a initié son PLUi avant la fusion de 2017, a mis en place un groupe citoyens qu'il a mobilisé sur les différentes étapes y compris sur les OAP, ainsi que des travaux auprès de populations ciblées. Le territoire pourra témoigner sur les atouts et les limites de la démarche de concertation choisie :

- Comment intéresser les élus et les citoyens à ces sujets qui les concernent tous, au-delà de la terminologie et de la technicité parfois rebutantes ?
- Comment favoriser des démarches ascendantes ?
Où placer le curseur dans la co-élaboration ?
- De quelles compétences se doter pour animer les échanges et les réflexions avec les habitants, avec les élus ?

Après un exposé des éléments clés de la concertation en matière de planification, l'équipe du Sundgau (64 communes, 48 000 habitants) détaillera sa démarche et répondra à vos questions. ■

POUR VOUS INSCRIRE

Rendez-vous sur le site www.banquedesterritoires.fr
Rubrique Agenda

> Pour tout renseignement ou appui à l'inscription, contactez Territoires Conseils au 01 58 50 75 75

